

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Bruno Clivaz, PDCC, et Vincent Roten (suppl.), PDCC  
**Objet** Le vignoble valaisan, est-il en danger?  
**Date** 14.06.2016  
**Numéro** 4.0199

---

## **Actualité de l'événement**

Nouvelle maladie de la vigne qui a fait son apparition très récemment dans le canton de Vaud. La flavescence dorée (FD) est la maladie de la vigne la plus grave connue à ce jour en Europe.

## **Imprévisibilité**

Apparue l'automne dernier pour la première fois au Nord des Alpes, deux foyers ont été découverts respectivement à Blonay et à la Tour-de-Peilz.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Pour éviter que ces foyers ne s'étendent au reste du vignoble, notamment en Valais, un ensemble de mesures de lutte doivent être prises très rapidement.

La flavescence dorée et la cicadelle, une maladie et un insecte quasiment inconnus. Pourtant, cette maladie de la vigne et l'insecte qui la propage pourraient, si l'on ne réagit pas rapidement, détruire une grande partie du vignoble romand en deux ou trois ans. Apparue dans le vignoble vaudois fin 2015, la jaunisse hypercontagieuse – un phytoplasme qui s'attaque à la sève des ceps et contre lequel aucun traitement curatif n'existe – est aujourd'hui combattue avec acharnement par des mesures de quarantaine et d'épandage d'insecticides obligatoires.

Jusqu'à présent, le Valais semble épargné par ce fléau. Mais comme dit le dicton il vaut mieux prévenir que guérir.

## **Conclusion**

Dans l'objectif de sauvegarder notre magnifique vignoble nous aurions aimé obtenir des réponses à ces quelques questions:

- Quelles mesures de lutttes on était adoptées par le canton?
- Par quels moyens les producteurs seront informés sur les mesures à prendre?
- En cas de destructions d'un parcellaire contaminé, une indemnisation est-elle prévue pour l'exploitant?
- Existe-il un moyen de lutte naturelle pour les exploitants bio?